

SOMMAIRE

La SIDI : un investisseur patient et solidaire	4
Carte des partenariats	6
Développer l'accès aux services financiers	8
Soutenir les filières agricoles	12
Accompagner vers l'autonomie	16
Promouvoir la performance sociale et environnementale _	_ 20
Développer les ressources solidaires	24
Développer le portefeuille malgré la crise sanitaire	26
FEFISOL	28
Gouvernance et équipe	_ 30
États financiers	32
Tableau des partenariats	34

GLOSSAIRE

AFD : Agence Française de Développement

CCFD-Terre Solidaire : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire

FEFISOL : Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique

FID : Fonds d'Incitation au Développement

FIFAD: Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables

Fondation ACTES : (Fondation) Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale

IDH : Indice de Développement Humain

IMF: Institution de Microfinance

- · IMF de taille importante : IMF dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars
- IMF de taille moyenne : IMF dont les actifs sont compris entre 5 et 50 millions de dollars
- IMF de petite taille : IMF dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars

Instit. de refinancement : Institution de refinancement

K€: Milliers d'euros M€: Millions d'euros

Muso: Mutuelle de solidarité

Nb: Nombre

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OP: Organisation de Producteurs

PIB: Produit Intérieur Brut

PME: Petites et Moyennes Entreprises

PSE: Performance Sociale et Environnementale

PF: Portefeuille

Rép. Démoc. du Congo / RDC : République Démocratique du

SCA: Société en Commandite par Actions

TAPSA: Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

Transition Ecologique et Sociale (TES): Démarche institutionnelle visant à l'intégration et la réalisation progressive d'objectifs écologiques et sociaux par la SIDI et ses partenaires

EDITO

Cher.e.s ami.e.s, her.e.s actionnaires solidaires,

Au moment d'écrire ces lignes et de vous présenter le rapport annuel de la SIDI, notre pays et nos compatriotes s'affranchissent doucement de la contrainte des mesures de protection sanitaire et nous retrouvons la joie des retrouvailles simples « en présentiel »... Pour nombre de partenaires de la SIDI, les effets de la pandémie Covid-19 demeurent toujours et les témoignages ont été nombreux de familles décimées : en Afrique, il s'est agi d'un défi supplémentaire avec ceux liés au changement climatique, aux autres endémies sanitaires ou encore à la sécurité physique des personnes lorsque l'on pense au Sahel. En Amérique Latine, la farouche volonté de survie économique a fait sortir les personnes de chez elles, pour travailler mais aussi s'exposer. En 2020, nous avons également été témoins de ce que l'on appelle pudiquement 'la crise systémique' du Liban et de ses effets sur la vie des personnes.

A ces situations humaines très concrètes, la SIDI a continué de répondre par une présence et une écoute rapprochées auprès de ses partenaires, malgré la distance. Ce paradoxe a été surmonté par la grande réactivité de la SIDI pour répondre à la demande concrète de services : rééchelonnements d'encours de prêts, octrois exceptionnels de prêts 'Covid' pour alléger les tensions sur les trésoreries, formations menées à distance sur la gestion en période de crise.

Ces urgences relevant de la mission sociale de la SIDI, elle y a répondu par ses services financiers, sans pour autant réduire l'axe central de son approche : la SIDI a poursuivi son action d'investisseur solidaire dans une perspective de transition écologique et sociale. Celle-ci s'avère en effet l'attente aujourd'hui principale des partenaires, dont l'engagement est perturbé au quotidien par les effets du changement climatique, Covid ou non.

Gageons que les mois qui viennent verront survenir un peu plus de justice sanitaire, avec des vaccins accessibles à toute la population de notre planète, afin que l'action de longue durée d'insertion économique et sociale menée par les organisations partenaires puisse à nouveau se déployer dans les meilleures conditions possibles. Votre engagement, qui rend possible la mission de la SIDI, apparaît de ce point de vue vital. Soyez-en vivement remerciés.



Dominique LesaffreDirecteur Général de la SIDI

La SIDI : un investisseur patient et solidaire

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur solidaire créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire pour appuyer la création ou le renforcement d'activités économiques individuelles ou collectives, et améliorer ainsi les conditions de vie des populations vulnérables dans les pays du Sud et de l'Est.

La SIDI appuie des acteurs locaux, tels que des institutions de financement et des organisations de producteurs, qui développent des services de proximité à destination des populations exclues des circuits économiques et financiers traditionnels. Elle leur fournit à la fois, et selon leurs besoins, des services de financement (prêts, participations au capital, garanties) et d'accompagnement (gouvernance, gestion, stratégie, performance sociale, etc.), pour appuyer leur consolidation.

Dans son Plan Stratégique 2017-2020, la SIDI a décidé d'inscrire la Transition Ecologique et Sociale (TES) comme démarche centrale de son action ; et de renforcer son offre d'accompagnement vers les partenaires les plus fragiles afin d'améliorer leur savoir-faire. Deux priorités qui permettent à la SIDI de renouveler son dialogue permanent avec ses organisations partenaires.

La SIDI promeut ainsi une finance au service d'un développement intégral qui soit socialement juste et écologiquement soutenable, reposant sur des valeurs de solidarité, de confiance, d'éthique et de transparence. Ses actionnaires, particuliers et institutionnels, lui donnent les moyens de son action et attendent en échange une plusvalue exclusivement humaine, sociale et environnementale.



Pionnière de la finance solidaire en France. la SIDI est aujourd'hui reconnue pour son action et est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'Etat.



Les parts de capital de la SIDI sont également labellisées depuis 1997 par le comité d'experts indépendants de Finansol.



36 pays



37,4 millions € investis (au 31/12/2020)



🛱 2 146 jours dédiés aux partenaires

 $rac{1}{2}$ 7,1 millions de bénéficiaires finaux



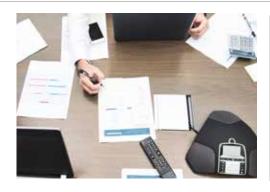
§ 31,3 millions€ de capital

2 055 actionnaires (dont 1937 particuliers et 118et près de 3 500 épargnants solidaires

Les temps forts de l'année

Face aux effets de la pandémie Covid-19, la SIDI a dû décider la suspension des missions sur le terrain quelques jours avant la mise en application du confinement en France. Malgré cette décision, la SIDI a continué son activité à distance pour suivre et accompagner ses partenaires également affectés par les mesures sanitaires prises dans leur pays.

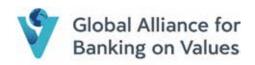




En Juin 2020, l'Assemblée Générale de la SIDI s'est tenue pour la première fois à distance sous forme de visioconférence, de même que la réunion de ses instances statutaires dès avril 2020. Le format inédit de cet événement a néanmoins permis à un plus grand nombre d'actionnaires d'assister aux différentes interventions présentant l'activité et les résultats sociaux et environnementaux de la SIDI.

La SIDI a développé ses alliances et a intégré le réseau CSAF (Council on Smallholder Agricultural Finance) pour bénéficier d'échanges et de partage de connaissances entre acteurs du financement agricole dans les pays en développement (en savoir plus : www.csaf.org). La SIDI est également devenue membre associée de la GABV (Global Alliance for Banking on Values) qui regroupe des acteurs de la finance éthique du monde entier afin de faciliter la production de connaissance et les échanges de pratiques dans ce domaine (en savoir plus : www.gabv.org).







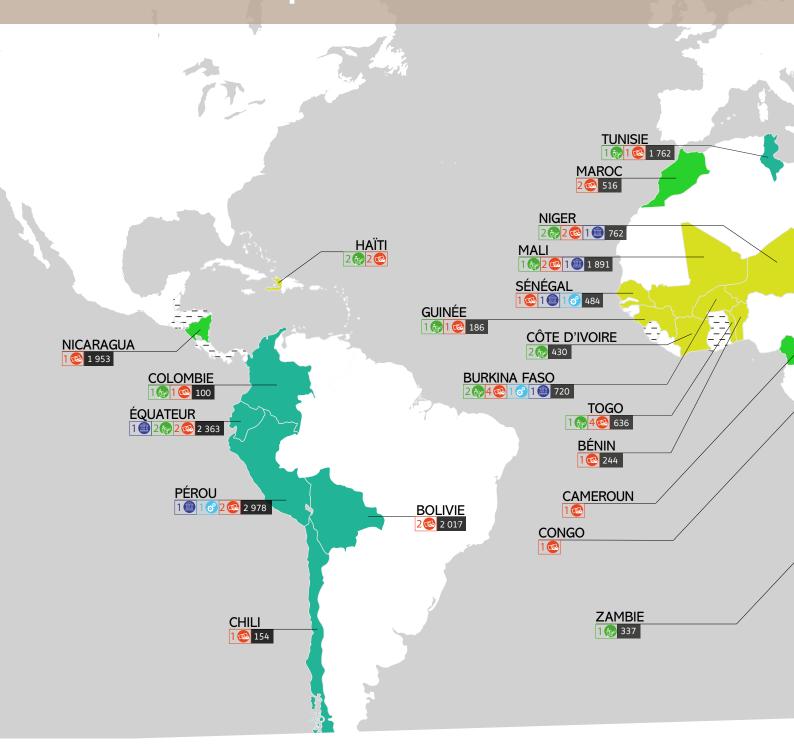
La coopérative de café CENCOIC, partenaire de la SIDI depuis 2013, a remporté en novembre 2020 le « prix international » des Grands Prix de la Finance Solidaire, organisés par l'association Finansol et le journal Le Monde. La SIDI est fière de voir ce travail d'appui aux communautés rurales du Cauca en Colombie récompensé par le jury de la 11ème édition des Grands Prix.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/les-grands-prix-de-la-finance-solidaire/

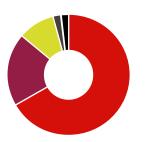
La fin de l'année 2020 a marqué l'ouverture de la SIDI vers un nouveau pays d'Afrique Australe : la Zambie. L'entreprise Forest Fruits, qui transforme et commercialise la production d'environ 4'000 apiculteurs certifiés bio, est devenue partenaire de la SIDI et a bénéficié d'un premier appui financier pour sa campagne agricole.



Carte des partenariats

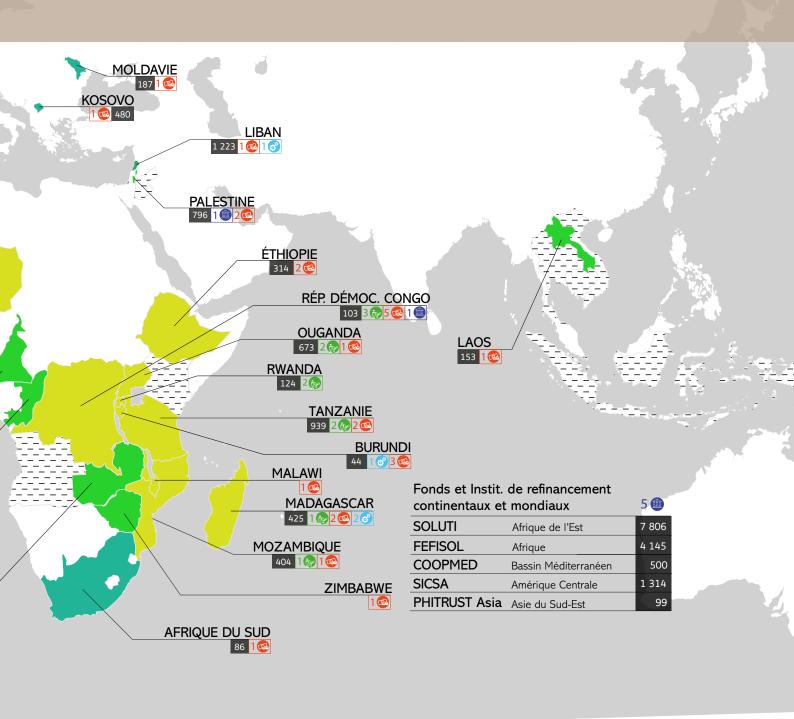


RÉPARTITION DU NOMBRE DE PARTENAIRES PAR RÉGION



- 70 Afrique Subsaharienne
- 20 Amérique Latine et Caraïbes
- 10 Bassin méditerranéen
- 2 Europe de l'Est
- 2 Asie





Légende



Encours de portefeuille de la SIDI par pays (en K€)



Présence indirecte de la SIDI

(via Instit. de refinancement et fonds)



Inclusion financière



Filières agricoles



Entreprise sociale



Instit. de refinancement

Niveaux d'IDH par pays : Données PNUD, 2018



IDH élevé > 0,7



IDH moyen > 0,55



IDH faible < 0,55

(IDH de la France = 0.9)

Développer l'accès aux services financiers



Dans un contexte de professionnalisation et de développement continu des services financiers inclusifs, appuyés par des investisseurs de plus en plus attentifs à leur performance sociale, nombre d'institutions demeurent cependant fragiles, voire subissent des situations de crises internes ou externes, telles que la crise sanitaire démarrée en 2020, qui mettent en danger leur mission et leur durabilité. Grâce à la mobilisation de ressources patientes et désintéressées, la SIDI peut proposer à ses partenaires, y compris ces institutions fragiles, des financements adaptés tels que des prêts en monnaie locale, des prises de participation durables, des garanties ainsi que de l'accompagnement sur mesure. Autant de modalités d'intervention qui consolident efficacement les institutions tout en garantissant le maintien de leur mission sociale, démontrant la pertinence du modèle d'intervention de la SIDI.



672 jours d'accompagnement



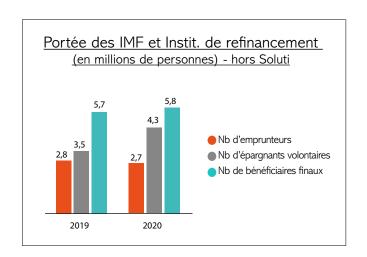
5,8 millions de bénéficiaires



64 partenaires



80 % du portefeuille





79 % de leur portefeuille au financement d'activités génératrices de revenus

70 % des IMF proposent des services non financiers



Le maintien de l'engagement de la SIDI au Sahel

En 2020, la SIDI a renforcé sa présence dans la région du Sahel malgré le contexte sécuritaire fortement dégradé. Les attaques terroristes, la fragilité institutionnelle, la situation sanitaire, et les effets du changement climatique déstabilisent de plus en plus la région, avec un fort impact sur les conditions de vie des populations. Dans ce contexte, l'intervention de la SIDI et celle de ses partenaires est d'autant plus essentielle qu'elle devient difficile à mettre en œuvre, notamment dans les zones où les groupes terroristes sont présents.

Au Burkina Faso, la SIDI a ainsi engagé un nouveau partenariat avec Prodia, une petite IMF au fort potentiel de développement. Prodia, qui a démarré ses activités en 1992, est particulièrement bien implantée dans le pays à la fois dans les zones urbaines et rurales. En 2017, elle a mis en place une nouvelle stratégie de performance sociale et environnementale en développant son portefeuille agricole et en proposant des crédits de groupe. Même si la situation sécuritaire a limité la croissance prévue, l'IMF comptait au 31 décembre un peu plus de 8 600 emprunteurs actifs dont environ 7 300 issus des crédits de groupes, pour un portefeuille global d'environ 1,2 milliard de francs CFA (environ 2 millions d'euros).

Prodia a fait appel à la SIDI en 2020 car elle a fait face à un besoin de refinancement important. La SIDI a ainsi octroyé un prêt de 350 millions de francs CFA (environ 450 000 euros) pour une durée de trois ans, permettant notamment de financer les campagnes agricoles des clients ruraux de l'IMF.

Au Mali, le réseau mutualiste d'épargne et de crédit Nyèsigiso a également bénéficié d'un accompagnement rapproché de la part de la SIDI. Cette IMF de type mutualiste est une institution de référence dans le pays car elle dispose d'entités locales particulièrement pérennes et bien implantées dans leur environnement. Elle regroupe actuellement plus de 250 000 bénéficiaires, et compte 15 caisses de crédit locales avec 57 agences et 18 guichets, qui lui permettent de couvrir une grande partie du pays.

L'IMF avait particulièrement souffert des effets de la crise politique et sécuritaire au Mali en 2011-2012, certaines caisses ayant été décimées par les attaques terroristes, notamment à Tombouctou. Le réseau a été réactif en mettant en œuvre un plan de redressement qui porte peu à peu ses fruits : ainsi l'année 2020 a-t-elle été bonne pour Nyèsigiso en dépit du covid. La SIDI a voulu soutenir l'IMF dans son développement, et lui a ainsi octroyé un prêt de 200 millions de francs CFA (environ 300 000 euros) pour une durée de 36 mois. Ce prêt lui permet de disposer du fonds de roulement nécessaire au financement des activités agricoles des clients de deux caisses rurales de la zone rizicole pour 2020 (achat d'intrants, campagne agricole, activité de stockage/vente).

Alors que la situation sécuritaire, sanitaire et socio-politique au Sahel continue de se dégrader, la SIDI a renforcé ses engagements auprès d'institutions qui répondent aux besoins de financements des populations vulnérables, notamment dans les filières agricoles locales.

59 %

des partenaires sont situés dans des pays à faible bancarisation

Participer à la consolidation des sociétés d'investissement locales

Afin de mieux répondre aux enjeux locaux d'inclusion financière, la SIDI est parfois amenée à appuyer des sociétés d'investissement locales qui partagent la vision sociale de SIDI. Leur ancrage local permet à ces acteurs de bien identifier les opportunités, tout en proposant une offre de financement adaptée à des Petites et Moyennes Entreprises (PME), ayant un faible accès aux financements privés. Ces sociétés d'investissement locales permettent à la SIDI de participer à générer un effet de levier financier, de mutualiser les coûts et les risques, et enfin de bénéficier d'expertises dans des domaines variés et innovants (éducation, gestion des déchets, accès à l'énergie, agriculture durable, etc.).

La SIDI a ainsi approuvé en 2020, l'ouverture d'un nouveau partenariat avec la société d'investissement régionale Phitrust Asia. Fondée en 2015, la société fournit des financements adaptés aux besoins des PME et des entreprises sociales en Asie du Sud-Est, principalement en Indonésie, au Vietnam, au Cambodge et en Thaïlande. Phitrust Asia investit auprès d'entreprises innovantes à forte utilité sociale et environnementale, comme l'entreprise cambodgienne ATEC qui produit et distribue des biodigesteurs¹ à des populations rurales pour remplacer l'usage du

bois pour la cuisine domestique. Afin d'accompagner le développement des activités de Phitrust Asia, la SIDI s'est engagée à participer à son capital à hauteur de 118 000 dollars. Cet investissement représente l'opportunité pour la SIDI de se réengager en Asie du Sud-Est en soutenant des secteurs clés de la Transition Ecologique et Sociale (TES).

En 2020, la SIDI a aussi renforcé son appui auprès de Sinergi Burkina, une société d'investissement située au Burkina Faso. Celle-ci œuvre depuis 2015 pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat social dans le pays, en proposant des financements et des accompagnements de proximité. La société finance essentiellement des entreprises de transformation de produits agricoles burkinabés (maïs, soja, fruits, viande, etc.). Pour soutenir la croissance prévue de son activité, la SIDI a décidé d'augmenter sa participation au capital à hauteur de 76 000 euros, ce qui permet de réaliser un effet de levier important dans le financement du secteur agricole au Burkina Faso. La SIDI réaffirme ainsi son soutien à un partenaire de longue date, ce d'autant plus que le contexte sécuritaire dans le pays rend son intervention de plus en plus complexe.

¹ Un biodigesteur est une solution technique de valorisation des déchets organiques utilisée pour produire un gaz combustible (le biogaz) et un fertilisant (le digestat).



Soluti Finance East Africa

Soluti Finance East Africa est une société financière de droit ougandais, qui appuie des IMF et des OP dans trois pays d'Afrique de l'Est : l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya. Soluti cible en particulier des organisations appuyant les populations rurales pauvres, avec la capacité de financer et d'accompagner des organisations plus petites que celle d'autres financeurs. Elle propose des crédits pouvant aller jusqu'à 4 ans, ainsi que des programmes de renforcement des capacités, via des formations, des missions d'appui ou la fourniture de matériels, qu'elle finance sur ses résultats et via des subventions négociées auprès de bailleurs.

La SIDI a racheté la société SMF-EA, devenue Soluti, mi-2019, et veille à ce que Soluti poursuive ses activités en préservant la continuité des objectifs, des activités et des équipes. En effet, Soluti assure un service unique dans la sous-région, particulièrement en direction d'IMF et d'OP émergentes et à vocation sociale forte, ce qui a justifié pour la SIDI cette acquisition lorsque l'actionnaire fondateur norvégien a voulu se désengager. La SIDI a également confirmé la gouvernance de cette filiale dotée d'un conseil d'administration spécifique et majoritairement régional. L'accompagnement réalisé par la SIDI s'est renforcé, à la hauteur des investissements réalisés et des responsabilités prises à cette occasion : un salarié expérimenté et un consultant de la SIDI siègent au conseil d'administration pour assurer une bonne interface avec Soluti et participent à l'ensemble des comités (comités exécutif, opérations, finance, performance sociale et environnementale, audit).

En outre, un appui spécifique à l'élaboration de la stratégie financière et de la recherche de financement a mobilisé ponctuellement l'appui de la direction de la SIDI et de la responsable de la stratégie financière. Enfin, un appui informatique a été assuré



par le consultant informatique de la SIDI pour assurer une bonne transition avec les anciens outils utilisés par Soluti. Cette mobilisation importante de la SIDI a représenté quelque 110 jours de travail en 2020.

Par ailleurs, la SIDI a accepté d'adapter l'échéancier de remboursement de son prêt à Soluti pour surmonter ses difficultés de liquidités, consécutives à la crise sanitaire. Son activité a en effet été marquée cette année par cette crise, qui a fragilisé les partenaires de Soluti. Malgré ce contexte, Soluti a néanmoins pu financer 11 partenaires, et rééchelonner les prêts de 3 structures en difficulté. De même, grâce à une subvention de la fondation ACTES, de 38 000 €, ce sont 14 IMF qui ont été ou sont appuyées pour les aider à affronter la crise, par des formations, un appui à la gestion de liquidité, ou encore pour renforcer leur offre de services par mobile. Soluti termine l'année avec un bénéfice, et pourra en 2021 mettre en œuvre un ambitieux programme d'assistance technique à ses clients, grâce à une subvention de 500 000 € pour cinq ans que la SIDI a négociée auprès de l'Agence Française de Développement.



23 IMF + 3 OP financées



11,4
millions €
investis (au 31/12/2020)



819 000 bénéficiaires



16,5% du portefeuille finance l'agriculture

Soutenir les filières agricoles



Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture, l'agriculture familiale est le premier « employeur » au monde, qui produit 80% des denrées alimentaires et est gardienne de 75% des terres agricoles. Elle est donc en première ligne pour répondre aux défis économiques, écologiques et alimentaires globaux. Pourtant, les revenus qu'elle génère ne permettent souvent pas de garantir la sécurité économique des familles. En réponse, la SIDI soutient les circuits alimentaires locaux, ou qui génèrent une forte valeur ajoutée locale, pour le développement économique et social des zones rurales. Elle choisit de travailler avec des organisations de producteurs (coopératives agricoles, fédérations de producteurs...) engagées dans le renforcement des capacités des agriculteurs. Ces organisations ont des besoins de financements spécifiques car elles sont faiblement soutenues par les banques et souvent délaissées par les États au profit d'une stratégie d'importations de denrées alimentaires. La SIDI privilégie l'appui aux acteurs engagés dans le commerce équitable et les accompagne également dans l'adoption de pratiques agricoles durables et résilientes.





13 % du portefeuille



37 partenaires





<u>25 OP et entreprises sociales</u> <u>partenaires</u> :





Un nouvel investissement dans la filière anacarde en Tanzanie

Biotan a démarré ses activités de transformation et de valorisation de la noix de cajou en Tanzanie en 2016. Cette PME collecte des noix de cajou brutes auprès de petits producteurs certifiés bio de la région de Pwani au Sud de Dar Es Salaam. Biotan transforme ensuite les amandes de cajou dans son usine située à Mbagala près de la capitale, et les exporte transformées vers le marché européen, conservant ainsi plus de valeur ajoutée pour les producteurs locaux.

Biotan mise sur la qualité du produit et sa labellisation biologique pour avoir accès à un marché porteur, rémunérateur et sécurisé Elle peut ainsi assurer de meilleurs débouchés aux quelque 2 700 petits producteurs qui l'approvisionnent chaque année. En plus d'augmenter leurs revenus, l'entreprise leur fournit de l'appui technique, principalement des formations à l'agroforesterie (production de compost, conservation des sols, optimisation de l'eau).

Son grand potentiel de développement a amené la SIDI à ouvrir un nouveau partenariat avec Biotan en 2020. Afin d'aider l'entreprise à augmenter ses capacités d'achats de noix de cajou brutes en début de saison, la SIDI a décidé de lui octroyer un prêt de campagne d'un montant de 300 000 euros pour une durée de 11 mois.

La SIDI a ainsi développé son soutien à la filière anacarde durable en Tanzanie, permettant de générer des revenus supplémentaires aux familles en milieu rural, tout en assurant la préservation des écosystèmes par la promotion de pratiques agricoles durables.

Un nouveau partenariat dans la filière café : CPNCK au Kivu

La Société Coopérative des Producteurs Novateurs du Café au Kivu (CPNCK) est une organisation créée en février 2012 par un groupe d'une trentaine de jeunes entrepreneurs de la filière café. Leur objectif est de lutter contre les acheteurs illégaux rwandais, qui permettent aux paysans d'être préfinancés, mais qui achètent à moitié prix. Par l'amélioration de la qualité et de la quantité de son café, et l'identification de circuits de commercialisation directs, la CPNCK vise à créer de la valeur ajoutée locale, et par là contribue au développement communautaire. Elle regroupe aujourd'hui 2 388 personnes dont 433 femmes, qui tous produisent du café labellisé bio et équitable.

Outre les services de labellisation et de commercialisation, la CPNCK a développé un réseau de micro-stations de lavage des cerises de café qui permettent de réduire les frais de transport et d'être au plus proche des producteurs. Elle assure également des formations, en particulier pour l'adoption de pratiques agricoles durables, et est active dans l'embauche de personnels vulnérables tels des anciens combattants ou veuves de la guerre civile qui se poursuit dans cette région. La coopérative augmente ses volumes d'année en année, malgré le contexte encore très difficile du Kivu, et a sollicité la SIDI pour un appui financier visant à lui permettre de payer les paysans dès la récolte. La SIDI a accepté de financer ce nouveau partenaire pour la campagne 2020, par l'octroi d'un crédit de campagne de 100 000 dollars sur 9 mois, qui a été dûment remboursé malgré les difficultés sanitaires qui ont entrainé des retards de livraison et des surcoûts liés aux restrictions de déplacement.



Un partenariat dans la durée avec CENCOIC en Colombie

CENCOIC est une coopérative de caféiculteurs située dans le Cauca, une région du sud-ouest de la Colombie, qui a été créée en 1980 dans le sillage des luttes des indigènes pour la reconnaissance de leur culture et de leurs droits. CENCOIC rassemble plus de 3000 membres, à qui elle permet d'écouler leur production à des prix rémunérateurs grâce à un label équitable obtenu en l'an 2000. En outre, elle leur fournit un appui à la production agroécologique à l'aide de 12 promoteurs de terrain qui rendent visite aux producteurs, pour contrôler la qualité de la production et dispenser des conseils sur la diversification, les semences, l'irrigation...

CENCOIC a aussi créé au sein de sa structure un département médicaments (achat en gros et revente à la communauté) et un département éducation, puis en 2020, un nouveau département Economie Propre qui a pour objectif de faciliter le troc au sein du réseau de membres : achat du café proposé contre du riz venant de producteurs du réseau implantés dans une autre région par exemple. CENCOIC est ainsi une structure en plein essor, très professionnalisée, et qui a su développer ses activités et sa taille sans préjudice pour son modèle social et écologique très fort.

Pour financer ses campagnes agricoles, et ainsi lui permettre de payer les producteurs à la récolte, CENCOIC fait appel à des appuis externes, dont notamment ceux de la SIDI. Entre 2013 et 2018, avec 6 crédits successifs octroyés, la SIDI a ainsi pu répondre à environ 10% des besoins de financement de la coopérative. Forte de cette bonne relation, et constatant qu'elle partageait avec CENCOIC une vision similaire de la transition agroégologique, la SIDI lui a

proposé de faire partie des partenaires du programme TAPSA, afin de lui donner les moyens de renforcer la diffusion des pratiques agroécologiques, et plus largement le plaidoyer en faveur de l'autonomie de leur modèle de développement indigène.

En 2020, le partenariat s'est encore approfondi : CENCOIC a sollicité la SIDI pour l'aider à financer une nouvelle unité de stockage du café de grande capacité. Ce projet répond à une problématique de goulet d'étranglement des capacités actuelles, qui obligent la coopérative à refuser parfois le café des groupements. Il permettra également à terme de se substituer aux espaces loués actuellement et, donc de réaliser des économies et gagner en autonomie. Malgré les risques inhérents à ce type d'investissement, y compris liés aux nombreuses incertitudes à moyen terme sur le marché du café (prix, rendements...), la SIDI a choisi d'octroyer à la coopérative un prêt sur 5 ans de 1,1 milliards de pesos colombiens, correspondant à environ 70% du prix du projet. Compte tenu du temps nécessaire pour réaliser toutes les études préalables et démarches légales, ce prêt sera décaissé en 2021.

Pour la SIDI, le partenariat avec CENCOIC est emblématique d'une relation équilibrée, qui s'appuie sur les forces de chacune des structures pour la réalisation de leurs objectifs, et donc pour le soutien durable d'une agriculture familiale engagée sur la voie de l'agroécologie. La qualité de ce partenariat et du travail de CENCOIC ont été reconnues par la victoire de la coopérative aux Grands Prix de la Finance Solidaire Le Monde/Finansol, catégorie Internationale, en novembre 2020.

Financer le cacao durable en Côte d'Ivoire

Le cacao est une ressource de premier plan pour la Côte d'Ivoire, qui en est le premier producteur mondial : le secteur emploie environ un cinquième de la population, et représente 10% du PIB ivoirien et 37% de ses exportations. Sa production revêt donc un caractère stratégique pour le pays, qui doit s'assurer d'une production écologiquement durable, qui bénéficie à la population, et qui puisse s'adapter à la volatilité des cours comme au renforcement de la concurrence. Pour autant, le secteur est régulièrement accusé d'avoir recours massivement au travail -parfois forcé- des enfants, mais également de provoquer la disparition de la forêt primaire ivoirienne et par là de contribuer à la chute de la biodiversité. Dans ce contexte, nombre d'organisations locales cherchent à concilier la rentabilité économique avec la volonté d'assurer aux paysans des conditions de travail dignes, tout en favorisant des modes de production durables. Afin d'accompagner le développement de ces pratiques plus vertueuses, la SIDI a choisi en 2020 d'entrer en partenariat avec deux coopératives de petits producteurs.

La Société Coopérative Agricole des producteurs de café cacao de Divo (SOCOOPACDI) est une coopérative de 1536 cacaoculteurs de la région côtière, à environ 150km à l'ouest d'Abidjan, qui produit chaque année plus de 4000 tonnes de cacao. Grâce à sa certification commerce équitable, elle assure des débouchés stables et rémunérateurs à ses membres, auxquels elle fournit en outre des services de formation aux pratiques agricoles durables et des intrants. En 2019, grâce à un appui de son principal acheteur, Tony's Chocolonely, elle s'est également

dotée d'un fonds de crédit permettant de proposer des prêts scolaires, octroyés à la rentrée de septembre et remboursés en nature au moment de la récolte. Pour préserver la biodiversité, SOCOOPACDI fournit également gratuitement des arbres d'ombrage à ses membres, et a géolocalisé l'intégralité des parcelles des membres pour vérifier qu'aucun n'exploite une forêt protégée.

L'Entreprise Coopérative des Agriculteurs de Méagui (ECAM), qui se situe plus à l'Ouest, non loin de la frontière du Libéria, regroupe quant à elle 2113 cacaoculteurs, ayant produit en 2020 plus de 6000 tonnes de cacao équitable. Elle propose également des appuis complémentaires, tels que la fourniture d'intrants, des formations aux bonnes pratiques agricoles, des prêts scolaires. En outre, la coopérative les appuie dans la diversification de leurs revenus, essentiellement via le maraichage et l'aviculture, et elle s'est engagée résolument dans la transition écologique et sociale : elle a démarré un programme de certification bio des membres (55 le sont à ce jour, ce qui en fait l'une des 5 coopératives bio du pays), elle géolocalise les parcelles pour préserver les forêts protégées, et elle a engagé un projet de pépinière pour les arbres d'ombrage ainsi qu'un programme de production d'engrais bio issu d'un élevage de volaille propre à l'organisation, lancé en 2019.

Pour permettre à ces coopératives de disposer de la trésorerie nécessaire pour payer leurs membres dès la récolte, la SIDI a octroyé à ECAM un crédit de campagne de 230 000 €, et de 200 000 € à la SOCOOPACDI. La SIDI a également sollicité la fondation ACTES pour un appui d'urgence de 11 486 €, ayant permis aux deux organisations de protéger leurs membres et salariés de l'épidémie, par l'achat d'équipement sanitaire, et par la mise en place d'une aide alimentaire pour leurs membres les plus vulnérables.

36%

des OP appuient financièrement leurs membres dans l'adoption de pratiques agricoles durables 60 %

des OP sont certifiées Commerce Équitable 64 %

des OP commercialisent des produits labellisés Agriculture Biologique

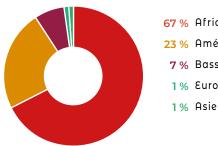
Accompagner vers l'autonomie



Depuis sa création, la SIDI considère que sa mission d'accompagnement est indissociable de l'investissement solidaire pour participer à consolider, développer et pérenniser l'activité de ses partenaires. Alors que l'identification et le suivi financier des partenaires font partie de la mission plus habituelle d'un investisseur, les Chargés de Partenariats et les consultants de la SIDI consacrent plus de 50 % de leur temps à l'accompagnement des organisations, structuré autour de trois approches complémentaires :

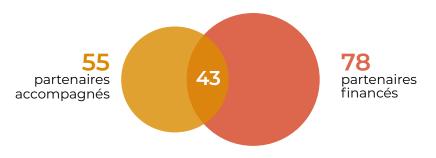
- l'accompagnement personnalisé, qui consiste en une veille et un dialogue régulier avec l'équipe dirigeante de l'organisation, permettant de l'appuyer au fil des demandes et de renforcer ses capacités, y compris par la recherche d'alliances institutionnelles et opérationnelles,
- l'assistance technique, qui répond à une demande spécifique de l'institution et concerne en majorité la professionnalisation de l'activité, la stratégie, l'organisation interne et la gestion de la performance sociale,
- l'appui à la gouvernance, qui se traduit par une participation active de la SIDI au Conseil d'Administration des structures dont elle est actionnaire, au sein duquel elle défend notamment l'équilibre entre viabilité institutionnelle et mission sociale.

RÉPARTITION DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



- 67 % Afrique Subsaharienne
- 23 % Amérique Latine et Caraïbes
- 7 % Bassin méditerranéen
- 1% Europe de l'Est

NOMBRE DE PARTENAIRES FINANCÉS ET ACCOMPAGNÉS







28 partenaires où la SIDI siège au Conseil d'Administration

L'appui à la transformation institutionnelle de VAHATRA

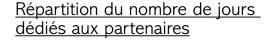
A Madagascar, l'association VAHATRA (« racines » en malgache), a été créée en 2002 par deux associations, l'une française et l'autre malgache, dans le but de lutter contre la grande pauvreté dans le centre de la Grande Île. L'originalité de son intervention tient dans ce qu'elle associe des services d'épargne et de crédit, d'accompagnement social et de mutuelle de santé. L'adhésion à la mutuelle de santé est d'ailleurs obligatoire pour l'emprunteur et sa famille, et une cotisation de 2 % du montant du prêt, plafonnée à 30 000 MGA (équivalent à 9 €), est exigée. Par ailleurs, les agents de crédit sont secondés d'accompagnateurs sociaux, qui assurent un suivi de toutes les familles pour résoudre leurs difficultés sociales (relations intrafamiliales, problèmes de santé, de scolarisation...). 60% des familles accompagnées viennent ainsi du service microcrédit, cette méthodologie permettant à Vahatra de cibler des familles très vulnérables : le crédit moyen est de 76 €.

Vahatra appuie 17 277 emprunteurs en 2020, mais n'est cependant pas encore autosuffisante et doit intensifier ses activités pour atteindre l'équilibre. Afin de pouvoir accueillir des financements en capital et de se conformer aux exigences du régulateur,

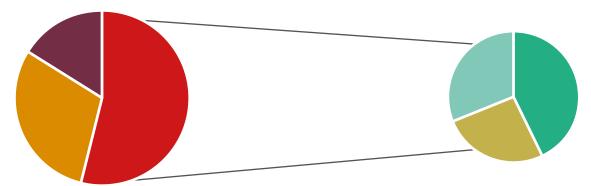
elle s'est donc engagée dans une transformation institutionnelle, et avait pour ce faire sollicité l'accompagnement de la SIDI dès 2018. C'est la Fondation ACTES (cf. p. 19) qui a répondu à cette requête et assuré une étude de faisabilité des formes institutionnelles envisagées et ce grâce à des compétences locales.

En 2020, malgré les retards de la promulgation des nouveaux textes officiels régissant la microfinance à Madagascar et les effets de la crise COVID, les consultants sont parvenus à présenter un plan d'actions pour transformer Vahatra en société anonyme de microfinance. Le Conseil d'Administration de l'institution a approuvé ce plan, et a fondé un comité de pilotage de l'institutionnalisation, dans lequel siège la Chargée de Partenariats de la SIDI: Vahatra avance donc dans la constitution du plan d'affaires mais également du pacte d'actionnaires. La SIDI étudie également la possibilité d'une entrée au capital de la future entité, pour participer à la pérennisation de son offre de services unique dans le paysage malgache de la microfinance.

Un accompagnement diversifié



Répartition du nombre de jours dédiés à l'accompagnement des partenaires



54 % Accompagnement

30 % Identification

16 % Suivi financier

43 % Participation à la gouvernance

26 % Accompagnement personnalisé

31 % Appui technique



L'appui à la gestion de crise auprès de KOPAKAMA au Rwanda

La coopérative KOPAKAMA est née de la volonté de producteurs de café arabica à l'ouest du Rwanda de se regrouper pour améliorer leur pouvoir de négociation des prix de vente de leur production, à l'époque très bas. KOPAKAMA achète des cerises de café à ses membres producteurs, les transforme en café vert gourmet et assure ensuite sa commercialisation. En quelques années, la coopérative s'est fortement développée et a obtenu la certification bio et équitable. Elle dispose à présent d'infrastructures importantes avec une usine de traitement et trois stations de lavage, ainsi que d'une clientèle bien établie. Grâce à cela, KOPAKAMA peut traiter de plus grandes quantités de café chaque année et améliorer sa qualité pour augmenter les revenus des producteurs.

La coopérative est un partenaire privilégié de la SIDI depuis 2015, qui a financé directement et indirectement avec FEFISOL six campagnes agricoles, mais également la construction de son usine de transformation de café en 2016. Malgré une forte croissance de sa production, la coopérative a été frappée par une crise institutionnelle en 2019. Suite à la constatation de certaines difficultés de liquidités et à la réalisation d'un audit financier, des cas de malversations impliquant des membres de la direction et des difficultés de gestion ont été révélés. La coopérative a réagi rapidement en renouvelant l'équipe, notamment avec le départ du directeur exécutif, ainsi que des membres du Conseil d'Administration (CA) au début de l'année 2020.

Dans ce contexte, la SIDI a engagé un appui rapproché auprès de la coopérative de café, avec une intensification du suivi et des missions sur le terrain de la part du Chargé de Partenariats, et la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement visant à améliorer sa gestion financière. Cet appui technique a été réalisé par un consultant local sous forme de coaching en continu sur une année, représentant environ 80 jours d'intervention entre 2019 et 2020 pour un budget total de 21 239 dollars. Malgré les perturbations liées au contexte sanitaire, le consultant a pu contribuer à certaines avancées en 2020, avec la mise en œuvre d'un manuel de procédure de gestion et de supervision financière, ainsi que d'un système comptable plus efficace et transparent.

Après une année 2020 marquée par cette crise institutionnelle significative, la coopérative se redresse peu à peu grâce aux mesures prises, et regagne la confiance de ses partenaires et de ses membres. KOPAKAMA a conservé des résultats positifs sur sa production et une bonne relation avec ses acheteurs, ce qui permet d'envisager un assainissement de la situation et un redressement durable de son activité pour 2021.



La Fondation ACTES en 2020





La Fondation ACTES (ACcompagner la Transition Écologique, économique et Sociale), sous égide de la Fondation Terre-Solidaire, a été créée en 2017 par la SIDI pour améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables, par l'appui d'organisations locales leur permettant de s'insérer socialement et économiquement.

La fondation finance des projets d'accompagnement « sur mesure » auprès d'Institutions de Microfinance (IMF), d'Organisations Paysannes (OP) et d'entreprises sociales pour leur permettre de se développer de manière pérenne grâce à des appuis techniques, de la formation, et des mises en réseaux. Les projets sont proposés et suivis par l'équipe de la SIDI, et concernent quatre thématiques : la résolution de situations de crise, la transition écologique et sociale, la finance communautaire (Muso, tontines...), et enfin l'amélioration de la performance sociale et environnementale.

En 2020, ce sont 17 projets d'accompagnement qui ont été approuvés par la Fondation ACTES, représentant un budget global de 181 278 euros, principalement orientés vers la réponse à la situation de crise liée à la pandémie de la Covid-19. Pour en savoir plus : www.fondation-actes.org

Le soutien des organisations les plus fragilisées par la crise sanitaire

Pour la fondation, le défi majeur de l'année 2020 a été de répondre à la situation exceptionnelle de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Ce sont au total 130 000 euros qui ont été mobilisés pour financer des projets visant à améliorer la résilience des organisations face à la crise, et leur permettre d'appuyer les populations les plus touchées par ses effets économiques et sociaux.

En Côte d'Ivoire, les coopératives de cacao ECAM et SOCOOPACDI ont par exemple subi des ralentissements importants dans la collecte des fèves de cacao brutes du fait de l'épidémie. Pour leur permettre de poursuivre leur activité en pleine période de récolte, la fondation a financé à hauteur de 12 000 euros un projet d'aide alimentaire et d'achat de matériel de protection pour les membres et le personnel des deux coopératives agricoles.

A Madagascar, l'entreprise sociale Nutri'zaza a pu poursuivre son activité de distribution de la Koba Aina, une bouillie alimentaire fortifiée, dans les quartiers défavorisés des grandes villes malgaches, grâce au soutien de la Fondation ACTES. Le projet a permis d'acheter des équipements sanitaires et un tuk-tuk pour la livraison permettant de continuer à distribuer la farine alimentaire contre la malnutrition infantile à Madagascar.

En plus d'une adaptation aux nouvelles mesures sanitaires, certaines IMF ont été particulièrement touchées par les effets économiques de la crise, et ont été exposées à un risque de liquidité important. Grâce à la fondation et d'autres investisseurs, 50 IMF africaines ont pu bénéficier de trois sessions de formation pour les aider à mieux gérer le risque de liquidité, et à élaborer des scénarios de sortie de crise. La fondation a cofinancé ce projet à hauteur de 18 137 euros, soit environ 36 % du budget total.

Dans ce contexte difficile, la fondation a pu répondre de manière adaptée aux besoins spécifiques liés à la crise de la Covid-19 grâce à des ressources en subvention qu'elle a pu mobiliser rapidement. L'intervention de la fondation a permis d'assurer la continuité des opérations pour de nombreuses organisations, dont l'activité est essentielle pour le soutien des populations vulnérables, les plus exposées face à cette crise multidimensionnelle.



26 408 membres de Muso

59 % des membres de Muso sont des femmes

Promouvoir la performance sociale et environnementale

La Performance Sociale et Environnementale (PSE) mesure le niveau d'efficacité des activités mises en œuvre par la SIDI et ses partenaires afin d'atteindre leurs objectifs sociaux et environnementaux. Pour l'évaluer, la SIDI a mis en place un système de suivi à deux niveaux :

- elle analyse la qualité d'engagement de ses moyens, apportés par la Chaine de Solidarité Financière, qui permettent de fournir des ressources patientes, de cibler des institutions qui n'ont pas encore atteint leur équilibre financier ou qui sont situées dans des zones enclavées et/ou en crise,
- elle s'assure de la performance sociale et environnementale de ses partenaires qui doivent pouvoir, dans le respect de leur viabilité économique, disposer de pratiques responsables, cibler des populations peu desservies et leur fournir des produits et services permettant leur sécurisation économique et sociale.

Un ciblage orienté vers les populations vulnérables ou isolées

41 % des bénéficiaires sont des ruraux et 46 % sont des femmes

ZONES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES



62 % Zones rurales (+ de 60% des bénéficiaires sont ruraux)

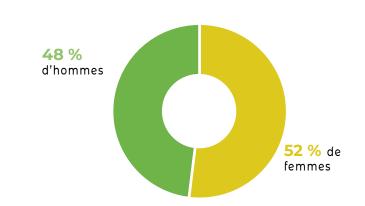
19 % Zones urbaines (- de 20% des bénéficiaires sont ruraux)

19 % Zones mixtes (entre 20 et 60% des bénéficaires sont ruraux)

La contribution à la création d'emplois

18 844 personnes employées par les partenaires de la SIDI

RÉPARTITION DES EMPLOYÉ.E.S PAR GENRE





La transition de la SIDI en interne : les avancées en 2020

La SIDI a fixé la TES comme objectif transversal de son activité pour la durée du plan stratégique 2017-2020. Dans cette perspective, elle cherche à accompagner ses partenaires sur la voie de la transition, mais aussi à modifier ses pratiques internes. Pour engager ce processus, un groupe de travail composé de salariés volontaires de la SIDI a été constitué pour mettre en œuvre des actions de réduction de son empreinte environnementale.

Si l'année 2020 a été exceptionnellement marquée par une baisse mécanique des émissions de ${\rm CO_2}$ de la SIDI, avec l'interruption des missions de terrain en raison du contexte sanitaire, le sujet a néanmoins fait l'objet d'un vaste chantier de réflexion. La SIDI a ainsi lancé une enquête à destination des Chargés de Partenariats et des consultants pour faire un bilan de l'expérience du travail à distance, améliorer les outils à disposition, et envisager des changements de pratiques à plus long terme pour réduire le nombre de déplacements à l'étranger. Les conclusions de l'enquête seront finalisées en 2021 et permettront à la SIDI d'envisager certaines pistes pour réduire ses émissions de ${\rm CO_2}$ sans remettre en cause son modèle, ni la qualité de l'accompagnement qu'elle fournit à ses partenaires.

En plus de chercher à réduire ses émissions, depuis 2019 la SIDI s'applique une taxe carbone annuelle volontaire, qui prend en compte les émissions directes (bâtiment, mobilier, informatique) et indirectes (avion, électricité) liées à son activité. Le montant de cette taxe pour 2020 a permis de financer un projet de plantation d'arbres dans un pays partenaire de la SIDI : la Côte d'Ivoire. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'organisation Reforest'action (www.reforestaction.com), et vise à régénérer des sols appauvris par la culture intensive du cacao par l'utilisation de techniques d'agroforesterie en lien avec les producteurs de cacao des régions concernés.

La SIDI avance ainsi progressivement vers un changement de ses pratiques par des actions visant à limiter son empreinte pour être en ligne avec les objectifs écologiques qu'elle s'est fixés. La SIDI a appuyé le suivi de la PSE en CA chez 14 de ses partenaires

39 % des partenaires assurent un suivi de leur performance sociale et environnementale

60 % des OP ont intégré des pratiques agroécologiques



Un nouveau partenaire fortement engagé pour la TES : Muungano

La SIDI a intégré la démarche de Transition Ecologique et Sociale par l'adaptation de ses méthodes d'intervention comme de sa stratégie d'investissement. Dans ce cadre, ses nouveaux partenaires doivent avoir une démarche environnementale et durable (respect, réhabilitation et protection des écosystèmes), équitable (juste redistribution des revenus, réduction de la pauvreté), et socialement responsable (autonomisation, accès aux services financiers, de santé, d'éducation, aux moyens de production). Pour ce faire, la SIDI a établi une grille de critères sociaux et environnementaux qui lui permettent de mieux identifier les organisations particulièrement engagées dans cette voie, notamment dans les filières agricoles. C'est le cas de la coopérative Muungano, avec qui la SIDI est entrée en partenariat en 2020 pour financer sa campagne agricole.

La coopérative collecte et transforme le café produit dans une région défavorisée du Sud Kivu en République Démocratique du Congo (RDC). Muungano (qui signifie « vivre ensemble » en swahili) s'est créée en 2009 dans une démarche de réconciliation afin de rassembler, par la production de café, des ethnies divisées par les conflits successifs qui ont eu lieu dans la région. Malgré un contexte sécuritaire encore instable, la coopérative, certifiée bio et Commerce Equitable, a réussi à se développer et dispose à présent d'importantes infrastructures permettant de transformer le café des quelque 2700 producteurs qui l'approvisionnent. Grâce à la coopérative, le café est vendu à un meilleur prix ce qui permet d'augmenter les revenus des producteurs et de leur famille.

En plus d'être certifiée bio, Muungano encourage l'utilisation de pratiques culturales plus résilientes et régénératrices pour les sols par la réalisation d'ateliers de formation à l'agroécologie, l'agroforesterie et la promotion de la polyculture à destination de ses membres. La coopérative cherche aussi à réduire son empreinte environnementale : l'eau utilisée dans les stations de lavage du café est récupérée et retraitée localement de manière écologique ; les pulpes de cerises de café sont réutilisées pour en faire du compost pour les cultures. Grâce à la prime équitable, Muungano a également pu mener des projets d'infrastructures pour la communauté, avec la création d'un centre de santé par exemple, ou encore la construction d'une petite centrale hydroélectrique qui a permis d'électrifier tout le village.

Muungano illustre l'engagement social et environnemental fort que peut avoir une coopérative agricole pour ses membres et pour le développement du territoire dans lequel elle évolue.

50%

des partenaires ont organisé des ateliers de sensibilisation aux questions environnementales pour leurs membres ou clients

21 partenaires utilisent des sources d'énergie renouvelable

 $16\,\mathrm{IMF}$

partenaires proposent des prêts pour l'achat d'équipement de production d'énergie renouvelable

La mise en place d'un outil de gestion de la PSE au sein de Codesarrollo en Equateur

Codesarrollo est une banque sociale équatorienne qui propose des services financiers adaptés aux populations les plus pauvres, notamment en zone rurale. Elle a été créée en 1998 par des acteurs de la société civile du pays qui ont d'abord créé une coopérative d'épargne et de crédit, avant de la transformer en institution financière régulée afin de consolider son offre à la population de toutes les régions du pays. Outre son activité de financement d'activités agricoles, commerciales et artisanales, Codesarrollo appuie partout dans le pays des organisations de producteurs et des petites coopératives locales d'épargne et de crédits, qui proposent elles-mêmes leurs services aux populations vulnérables.

Cette double activité développée par Codesarrollo positionne l'institution comme la seule banque de l'économie sociale et populaire du secteur privé équatorien. Codesarrollo desservait en 2020, en direct, près de 200 000 personnes, via son réseau de 20 agences dans 14 des 23 provinces du pays. La banque développe en outre depuis plusieurs années ses compétences et ses services en termes de transition écologique, proposant en particulier « Crediecologico » destiné spécifiquement financement des énergies renouvelables, à la régénération des sols et à la production agroécologique, mais également des formations sur le sujet à destination des coopératives.

Cet engagement fort dans sa mission sociale a conduit la SIDI, en 2017, à entrer au capital de l'institution : au 31 décembre, après de nouveaux apports successifs en 2019 et 2020 (pour un prêt de trésorerie liée au

COVID), la SIDI est engagée auprès de Codesarrollo à hauteur de 2 millions d'euros, dont trois quarts en prise de participation.

Outre sa présence active au Conseil d'Administration, la SIDI est également engagée auprès de la banque dans la fourniture d'assistance technique, via l'appui de la Fondation ACTES. En 2019, la Fondation a ainsi financé une mission d'appui portant sur la mise en place d'un système de suivi et de gestion de sa performance sociale et environnementale, ayant pour but de permettre aux instances de disposer des indicateurs pertinents tout en facilitant la prise de décisions. La méthodologie retenue permet en effet aux instances de disposer d'un outil de pilotage portant sur l'intégralité de la mission sociale de Codesarrollo. Il inclut des indicateurs de ciblage, permettant de vérifier objectivement le niveau de pauvreté des clients ; des indicateurs de progrès et enquêtes de satisfaction, permettant de connaitre dans le temps le changement de leurs conditions économiques et de vie, mais également leur satisfaction ; des indicateurs permettant d'évaluer le bien-être du personnel ; des indicateurs enfin d'impact environnemental, de l'institution comme de ses clients.

Une première expérimentation de collecte des indicateurs sur 2019 a d'ailleurs permis de confirmer à la fois la justesse de ce système de gestion de la performance sociale et environnementale, mais également de confirmer la pertinence de l'intervention de Codesarrollo eu égard à sa mission. Le deuxième semestre de l'année 2020 a ensuite été consacré à la mise en place effective de l'outil au sein de la banque, et à la formation des équipes : la banque peut désormais utiliser l'outil pour améliorer son processus de décision et publie déjà un bilan annuel de sa performance sociale et environnementale sur son site internet.



Développer les ressources solidaires

Depuis sa création, la SIDI est au cœur d'une Chaîne de Solidarité Financière, qui lui donne les moyens d'une action durable et adaptée aux besoins des partenaires, par des financements patients, une capacité à partager les risques, et un accompagnement adapté aux enjeux et contextes locaux.

Pour s'assurer de la meilleure utilisation de ses ressources solidaires, par nature limitées, la SIDI veille tout d'abord à l'équilibre de son modèle, dans lequel le financement des partenaires, assuré par son capital social, est sécurisé par ses capacités d'accompagnement, grâce aux revenus partagés des fonds communs de placement « Faim et Développement ». La SIDI veille à compléter ses ressources solidaires par effet de levier, grâce à la mobilisation de son réseau de parties prenantes et d'alliés, comme FEFISOL, la Fondation ACTES, et Soluti Finance East Africa.

Mobiliser des ressources d'accompagnement

Pour augmenter le volume d'accompagnement fourni aux partenaires, en particulier par la diversification des ressources consacrées à cet objet, la SIDI a créé en 2017 la fondation ACTES, sous égide de la fondation Terre Solidaire, tournée exclusivement vers le financement de missions d'accompagnement d'institutions de microfinance, d'organisations de producteurs et d'entreprises rurales.

C'est également la raison pour laquelle la SIDI a choisi d'augmenter de manière raisonnée les revenus issus de son portefeuille. Dans son activité de prêteur, la SIDI applique en effet des taux d'intérêt qui respectent la capacité d'endettement des organisations partenaires. Par ailleurs, elle n'applique pas de proportionnalité systématique entre le risque estimé et le taux, ni ne demande que très rarement de garanties financières.

Par ailleurs, la SIDI se maintient au capital de structures partenaires qui affichent croissance, rentabilité et effets sociaux avérés. Malgré les aléas dus à la performance des institutions concernées et les décisions d'affectation de leurs résultats lors de leurs assemblées générales, ce maintien au capital permet de générer des recettes pour la SIDI : en 2019, sept structures ont ainsi distribué des dividendes, pour un total de 1 150 000 euros.

En 2020, les revenus du portefeuille (dividendes et intérêts) se sont élevés à près de deux millions d'euros, soit 5,2% du portefeuille, un ratio stable depuis cinq ans, ce qui témoigne d'une saine gestion de ses ressources solidaires, sans inflexion de sa mission sociale.

Développer les alliances

Au 31 décembre, le capital social de la SIDI s'élève à 31,32 millions d'euros, ce qui représente une hausse nette de 1,7 millions d'euros, qui ont été apportés par 117 actionnaires dont 35 nouveaux.

Cette croissance plus modérée du capital est due pour une part à l'arrêt du dispositif de réduction d'impôt pour l'achat d'actions par des particuliers, une situation liée à l'encadrement des « aides d'Etat » par le règlement européen que la SIDI déplore.

Compte tenu de ce contexte nouveau, la SIDI a néanmoins pu compter sur le soutien des fonds d'épargne salariale solidaires, avec la nouvelle souscription du fonds « Finance et Solidarité » géré par Amundi, ainsi que par l'entrée au capital du fonds « Covea Actions Solidaires », géré par Covea, la société de gestion du groupe mutualiste réunissant les marques MAAF, MMA et GMF.

D'autre part, la SIDI a pu négocier 1 485 000 € de prêts en 2020, au bénéfice notamment de Codesarrollo en Equateur et de CafePeru et ProEmpresa au Pérou, pour leur permettre de renforcer leurs activités.

La SIDI a également pu en 2020 négocier des subventions (hors ACTES) pour un total de près de 820 000 € pour le bénéfice de onze structures. La SIDI est ainsi engagée auprès de l'AFD pour un appui de trois ans au profit du réseau d'institutions de microfinance africaines MAIN, dans le cadre d'un programme intitulé « la finance inclusive en Afrique face aux défis de la Transition Ecologique et Sociale : enjeux et renforcement des capacités des acteurs africains par une offre de formation innovante et adaptée. »

Le programme FIFAD entre dans sa deuxième année

En mai 2019, le programme FIFAD (Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables) a démarré pour permettre à des organisations partenaires de la SIDI en Afrique d'améliorer leurs pratiques agricoles et de professionnaliser leur activité. Ce programme, d'un budget total de 2,8 millions d'euros sur trois ans, est cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 1,5 million d'euros (le reste étant pris en charge par la SIDI, les partenaires et d'autres bailleurs).

Le FIFAD a pour particularité d'avoir été construit par les partenaires eux-mêmes, ce qui permet de mieux identifier les besoins sur place et les activités à déployer pour y répondre. Le programme concerne principalement trois partenaires de la SIDI : la SOCOPA, qui transforme des produits agricoles vivriers au Burundi, l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes), une fédération de coopératives maliennes, et enfin IKURU, une entreprise sociale qui soutient les filières anacarde et arachide au Nord Mozambique.

Si l'année 2019 a été consacrée à la mise en place des procédures et des accords entre les parties prenantes du FIFAD, l'année 2020 a été celle du lancement des activités sur le terrain par les partenaires.

La SOCOPA a ainsi déployé les sessions de formations prévues auprès des différents pôles de son équipe (vente, marketing, production, gestion) dans le but d'améliorer les stratégies de vente, de communication et de fidélisation pour ses produits au Burundi (riz, farines de maïs et de manioc, piment, etc.).

Pour améliorer la traçabilité de ses semences certifiées,

l'AOPP au Mali a mis en place un système d'étiquetage plus pertinent, et a également lancé des sessions de formation auprès de ses équipes pour optimiser la gestion des stocks de semences et leur commercialisation.

Enfin, au Mozambique, l'entreprise sociale IKURU et plusieurs coopératives agricoles partenaires ont mené des ateliers de formation auprès des groupes de producteurs de la filière arachide pour l'adoption de pratiques agroécologiques et la production d'arachides sans aflatoxines.

Malgré un contexte peu favorable du fait de la crise sanitaire, les partenaires du FIFAD ont réussi à mettre en œuvre la majorité des activités prévues pour la consolidation de leurs filières, avec un accent mis sur la formation des producteurs et des équipes internes pour l'année 2020. Ce programme, réalisé grâce à des cofinancements, montre qu'en construisant des alliances avec d'autres financeurs, il est possible de générer un effet de levier important pour rendre les filières agricoles plus solides et durables en Afrique.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI 31,3 M€ au 31/12/2020

8 % CCFD-Terre Solidaire

41 % Particuliers

20 % Congrégations et institutions religieuses

23 % Fonds et banques

4 % Acteurs publics

4 % ONG et entreprises sociales





Source : Symbiotics (2019 ou 2018 selon données disponibles)

Développer le portefeuille malgré la crise sanitaire

sont ainsi près de 6,7 millions d'euros qui ont été décaissés durant l'année, représentant 23 prêts octroyés ainsi que deux prises de participation, au bénéfice de 24 partenaires, dont 10 nouveaux. Fin 2020, le portefeuille de la SIDI s'élève 37,4 millions d'euros.

Durant l'année, une attention toute particulière a été portée sur le risque lié à la crise COVID. La SIDI a adopté dès avril une série de mesures telles que l'arrêt de l'instruction des dossiers requérant visite de terrain, le rééchelonnement ou le report d'échéance de certains prêts, l'élaboration d'un outil d'analyse du risque COVID pour un suivi plus fin des partenaires vulnérables... Ces mesures de prudence et de suivi rapproché ont permis de soulager la situation de trésorerie de 9 partenaires très touchés par la crise. In fine, la hausse du portefeuille à risque de la SIDI dans ce contexte a été limitée : fin 2020, la provision la plus importante concerne le Liban, par effet de la crise systémique

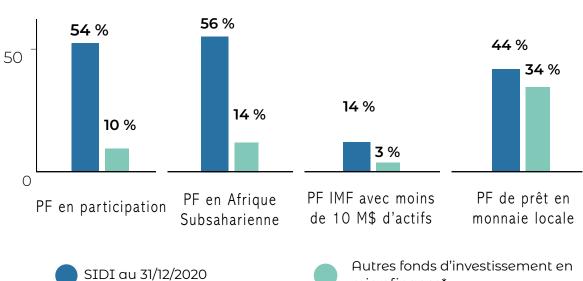
Une prise de risque assumée mais raisonnée

La SIDI se donne pour exigence d'assumer le risque inhérent à sa mission d'investisseur solidaire, tout en veillant au maintien de ses équilibres financiers afin d'assurer la stabilité et la pérennité de son activité. Dans cette perspective, chaque nouvel engagement est effectué au terme d'une sélection et instruction rigoureuses, qui tiennent compte de la performance financière et sociale des structures.

PARTAGE DU RISQUE (portefeuille moyen sur l'année hors fonds)	2019	2020
Part du portefeuille de la SIDI dans les pays en crise	48 %	48 %
Nombre de partenaires dont la SIDI a été le 1er investisseur international (en date)	42 %	39 %
Part du financement de la SIDI dans le portefeuille des IMF	6 %	8 %

LE POSITIONNEMENT SOCIAL DE LA SIDI

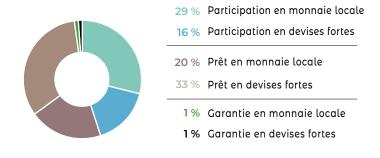
(en % de portefeuille)



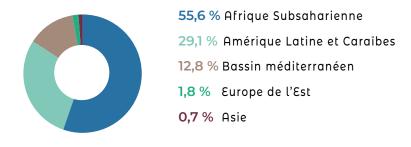
Un investissement patient

La SIDI cherche à contribuer efficacement à l'amélioration durable de la viabilité économique, institutionnelle et sociale de ses partenaires. Pour ce faire, elle prend le temps de comprendre les contextes locaux et de construire une relation de confiance. La SIDI place l'engagement dans la durée au cœur de son approche, elle se projette sur le long terme et partage les risques avec ses partenaires en favorisant notamment les prises de participation. Grâce au caractère patient de son capital, la SIDI peut en outre faire preuve de flexibilité dans les montants alloués, la durée de l'investissement et les garanties sollicitées. Ce positionnement lui permet de financer des institutions socialement utiles et qui présentent des perspectives de développement à moyen terme, mais qui ne sont pas encore rentables ou interviennent dans des contextes de crise.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT

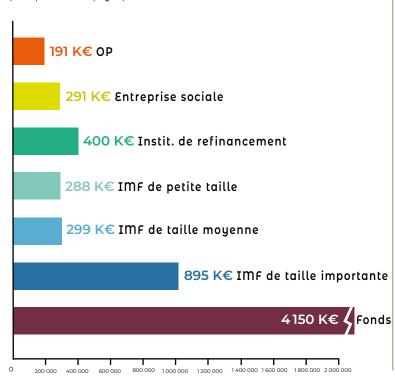


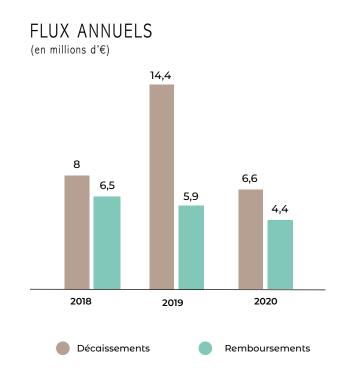
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (37,4 M€) PAR RÉGION (fonds inclus)



INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE

(encours au 31/12 ou décaissements pour prêt de campagne)







Le fonds FEFISOL a été lancé en 2011, avec le soutien d'une douzaine d'actionnaires institutionnels européens, africains et nord-américains, afin de contribuer au financement d'institutions de microfinance (IMF) et d'organisations de producteurs (OP) opérant en priorité dans les zones les moins desservies du continent africain. Au terme de ses dix ans d'activités, FEFISOL a investi 85,4 millions d'euros auprès de 92 organisations partenaires dans 25 pays d'Afrique. Après avoir atteint le pic de son portefeuille à la fin de l'année 2018, FEFISOL a entamé son processus de liquidation. Eu égard à son bilan très positif, la SIDI travaille activement à la création d'un nouveau fonds.



85,4 millions € investis en 10 ans





92 partenaires financés en 10 ans

Un projet d'appui novateur : la digitalisation de SMT en Sierra Leone

Salone Microfinance Trust (SMT) a été créée en 2002 par ChildFund International en Sierra Leone. Dans un contexte de post-guerre civile, ce programme de microfinance avait été lancé afin de réinsérer les ex-combattants dans leur communauté par la création d'activités génératrices de revenus. Après la clôture du programme, SMT a continué ses activités de manière indépendante, d'abord en tant qu'ONG, puis en 2010, sous le statut d'IMF régulée par la banque centrale de Sierra Leone. SMT s'est fixé pour mission de réduire la pauvreté dans le pays en donnant accès à des services financiers de proximité, notamment dans les zones rurales où vivent 60% des Sierra-Léonais. L'IMF propose principalement des prêts de groupes, qui permettent de toucher les populations plus vulnérables, et appuie également l'entreprenariat individuel et les Petites et Moyennes Entreprises (PME). L'institution s'est fortement développée en 20 ans d'activité, et dispose à présent de 9 antennes locales lui permettant de desservir environ 10 000 clients.

FEFISOL soutient financièrement l'institution depuis 2012 et l'a accompagnée dans sa transition institutionnelle. La crise sanitaire de 2020 a fait émerger de nouveaux besoins pour l'IMF, qui a fait appel à FEFISOL pour pouvoir y répondre. SMT avait déjà été affecté par la crise liée à

l'épidémie Ebola dans le pays en 2014, et avait prouvé sa résilience en renouant avec la croissance dès 2015 grâce à des mesures de redressement. L'épidémie de la Covid-19 en 2020 a malmené la poursuite de son activité face à la mise en application de mesures sanitaires auxquelles elle n'était pas préparée. Dans ce contexte, FEFISOL a lancé un projet d'assistance technique comportant deux volets : l'achat d'équipement sanitaire et informatique, et la digitalisation des services de SMT. Grâce à cet appui, l'IMF a pu fournir l'équipement nécessaire à la protection de ses employés (gel, masques) et à la mise en place du travail à distance (serveur internet, équipements de visioconférence, tablettes informatiques). La crise sanitaire a également mis en lumière la nécessité pour l'IMF d'engager un processus global de digitalisation. Le projet, toujours en cours, prévoit la mise à jour complète de son site web qui permettra par la suite à SMT d'échanger directement avec ses prospects et clients. La mise en place d'un système de banque en ligne est également prévue pour permettre à l'IMF et à ses clients d'effectuer leurs transactions à distance (décaissements, remboursements, etc.), notamment via une application mobile.

Ce projet d'accompagnement réalisé grâce à l'enveloppe d'assistance technique de FEFISOL a permis de répondre à un besoin urgent d'équipement sanitaire et informatique pour la poursuite de l'activité de SMT, mais aussi plus durablement d'améliorer l'accessibilité de ses services par la digitalisation qui permettra de mieux toucher son cœur de cible : les populations rurales.

INTERVIEW

Alors que la vie du fonds touche désormais à son terme, quel premier bilan peut-on tirer de 10 ans d'activités ?

Le bilan de FEFISOL, de l'avis de l'équipe mais également des investisseurs, nous apparaît très positif. En effet, au terme des dix ans prévus de son activité, la promesse de départ, pourtant ambitieuse, s'avère tenue. FEFISOL a été en mesure d'appuyer ses partenaires sur tout le continent Africain, en respectant son ciblage à vocation très rurale, et en proposant une panoplie d'outils adaptés à leurs enjeux : prêts en monnaie locale et assistance technique en particulier.

Ce sont ainsi, sur dix ans, 57 institutions de microfinance et 35 organisations paysannes, dans 25 pays, qui ont été appuyées, pour un montant total décaissé de près de 86 millions d'euros.

En contrepartie, malgré les risques inhérents à l'activité, les investisseurs qui nous ont fait confiance récupéreront leur mise initiale, ainsi qu'une petite rémunération à la liquidation du Fonds. De ce point de vue, le pari de financer efficacement des acteurs de développement du monde rural est gagné! Je remercie les équipes de FEFISOL, de la SIDI, et d'Alterfin pour avoir contribué à ce résultat.

Comment se passe la phase de clôture elle-même du fonds ?

Elle se déroule bien : FEFISOL est en phase de désinvestissements active, aucun engagement n'ayant été pris depuis avril 2020 avec deux derniers prêts octroyés à des organisations de producteurs. Le portefeuille diminue donc de mois en mois, suivant les échéanciers prévus des remboursements. Tous les prêts seront remboursés hormis trois, l'un pour lequel un délai de paiement a été accordé, en conséquence de la crise sanitaire, et deux qui concernent des partenaires éprouvant des difficultés à nous rembourser, et qui ont donc déjà été provisionnés à 100%.

Au niveau des prises de participation, FEFISOL a pu sortir de l'institution PAMF à Madagascar en 2020, et aura jusqu'à la fin de la liquidation, soit jusqu'à mars 2022, pour vendre ou transférer les trois dernière participations.

Avec ce bilan très positif, l'objectif de la SIDI de créer un nouvel instrument se maintient donc ?

Compte tenu des besoins toujours importants, tant en financement qu'en appui technique, exprimés par nos partenaires, ou identifiés sur le terrain par la SIDI et Alterfin, la SIDI travaille en effet activement à un nouveau fonds. FEFISOL II est conçu comme un outil qui reprend ce qui fait la force du 1 er fonds : un ciblage d'institutions de microfinance et entités agricoles qui agissent en milieu rural, avec un focus exclusivement africain, dans une perspective de Transition Ecologique et Sociale. FEFISOL II proposera de l'assistance technique grâce à une enveloppe ad hoc, ainsi que des prêts en monnaie locale ; et SIDI et Alterfin resteront les



Anne-Sophie BOUGOUIN Déléguée Générale du fonds FEFISOL

deux apporteurs de dossiers. La SIDI restera également responsable de la coordination du portefeuille ; la gestion du fonds sera par contre déléguée à une société de gestion.

FEFISOL II capitalisera sur l'expérience acquise du premier Fonds pour améliorer ses pratiques : ainsi, le fonds ne proposera plus de prise de participation, étant donné la difficulté d'investir en capital sur une durée courte. En contrepartie, FEFISOL II proposera au cas par cas de la dette subordonnée pour les structures ayant besoin de consolider leurs fonds propres.

En termes d'assistance technique également, l'offre de FEFISOL II va évoluer, pour tenir compte des enseignements mais aussi intensifier son appui aux clients sur les thématiques en lien avec la Transition Ecologique et Sociale. FEFISOL II prévoit donc d'intervenir dans quatre champs : la performance sociale (adaptation des produits, outils d'analyse, formations des bénéficiaires...) ; les pratiques agricoles durables (appui au financement de l'agriculture par les IMF, certification des filières, réduction des émissions de gaz à effet de serre, semences... voire financement de matériel, pour l'irrigation par exemple) ; appui sur mesure en fonction des besoins exprimés ; et enfin appui spécifique en situation de crises sanitaires ou catastrophes naturelles, dont nous savons qu'elles vont se multiplier du fait du changement climatique.

Techniquement, où en est ce projet de FEFISOL II?

L'objectif est de lancer le fonds fin 2021, avec un premier tour de table de l'ordre de 20 millions d'euros, pour un fonds que l'on souhaite porter à 30 à 40 millions à terme. Les actionnaires actuels de FEFISOL ayant manifesté leur satisfaction quant à ses résultats financiers et sociaux, ils sont sollicités pour investir dans ce nouveau fonds, de même que plusieurs nouveaux investisseurs institutionnels européens qui ont exprimé leur intérêt. Nous devons également identifier qui financera l'enveloppe d'assistance technique, les dix années passées nous ayant démontré la pertinence de cet outil qui permet de renforcer les capacités des partenaires et sécurise en retour les investissements de FEFISOL.

Il reste encore beaucoup de travail, mais nous sommes très confiants! Et les acteurs de terrain comptent sur nous, car fort peu d'outils de ce type existent et la demande reste forte.

Les instances au 31/12/2020

La SIDI est une Société en Commandite par Actions (SCA) : parmi ses actionnaires, un commandité a été désigné par l'Assemblée Générale, qui s'est vu confier des pouvoirs étendus dans le respect de sa mission sociale. Le commandité est la société SIDIGestion SAS présidée par Mme Geneviève GUENARD.

La gouvernance de la SIDI repose sur 3 instances complémentaires

Le Comité de Gérance 3 membres

Valide ou non les propositions d'engagements (financier et appui technique) préparées par l'équipe opérationnelle et assure la direction et l'administration de la SIDI.

Dominique LESAFFRE Président du Comité de Gérance

Nicolaas HEEREN

Maximilien de MEULENAERE Gérant

Le Comité de Concertation et d'Orientation 8 membres

Assure la gouvernance démocratique de la société. Il veille notamment au respect de la charte éthique de la SIDI et à l'élaboration du plan stratégique.

Sylvie BUKHARI DE PONTUAL et Patrick SAURAT CCFD-Terre Solidaire

Françoise BEAUMONT Congrégation des Filles du Saint-Esprit

Guy EVERS et Philippe LOIRET Epargne Solidarité Développement

Catherine GRANIER

Congrégation des Soeurs Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire

Anne-Marie MONNERAYE Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria

> Gabriele GIUGLIETTI Banca Popolare Ética

Geneviève GUÉNARD SIDIGestion SAS

Le Conseil de Surveillance 9 membres

Composé d'actionnaires commanditaires, il assure le contrôle permanent de la gestion de la société, disposant des mêmes pouvoirs que le commissaire aux comptes. Il soumet annuellement un rapport sur les états financiers et la gouvernance de la SIDI.

Philippe LOIRET Président

> Mohamed-Ali MZALI Caisse des Dépôts et Consignations

Sylvie BOURNAZEL Crédit Coopératif

Philippe COQUART

Jacques DEMONSANT Epargne Solidarité Développement

François LEGAC

Hocine TANDJAOUI

Marc RAFFINOT

Christian WEEGER

L'équipe des salarié.e.s au 31/12/2020

Directeur Général



Dominique LESAFFRE

Coordination opérationnelle



Responsable de l'Accompagnement et de la Performance Sociale et



Julie TORRES-SZANTYR

Responsable du Développement des Partenariats



Anne-Sophie BOUGOUIN

Responsable de la Stratégie Financière

Chargé-e-s de Partenariats



Jean-Marie CAVARROC



Philippe MASSEBIAU



Cristina ALVAREZ



Emmanuel VUILLOD



Catherine BELLIN-SCHULZ



Jean-Baptiste COUSIN



Natasha OLMI



Joan PENCHE



Gabrielle ORLIANGE

Fonctions supports



Céline VIDAL Assistante d'accueil et d'administration







Laurent CHÉREAU

Responsable de l'Administration et de la



Erkan KARAOGLAN

Comptable et Chargé du suivi du portefeuille



Malika OUARAB

Comptable



Pierre-Michel HAMFRY

Chargé de la conformité



Irina CRACIUN

Juriste



Anna CICCOTTI

Chargée de Programmes



Anaïs DUFOUR

Analyste Performance Environnementale



Dominique PASSARIELLO

Chargée d'appui aux



Aída ALARCÓN SÁNCHEZ

Chargée d'appui aux

Coordination de la Fondation ACTES



Estelle MARCOUX



Anne-Sophie BOUGOUIN

Directrice

Coordination du Fonds FEFISOL



Silvia CORNACCHIA

Responsable de portefeuille



Iness NOUIRA

Responsable Administrative



Chargée d'Assistance Technique

Bilan au 31/12/2020

En milliers d'euros

	EXERCICE	EXERCICE		EXERCICE	EXERCICE
ACTIF	au	2019	PASSIF	au	2019
	31/12/2020	20.5		31/12/2020	20.0
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
INTO DIEISATIONS INCOME ONLELES					
Logiciels	8	8	Capital	31 321	29 656
			Réserves :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Réserve légale	2 287	2 227
Installations, agencements	23	22	Autres réserves	2 543	2 543
Matériel de bureau et informatique	19	19	Réserves dédiées aux risques du portefeuille	766	466
			Report à nouveau	831	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			Résultat de l'exercice	10	1 201
			Resultat de l'exercice		1201
Participations	20 119	18 941			
Prêts	13 680	12 819			
Autres immobilisations financières	105	105			
Intérêts courus sur prêts	31	48			
TOTAL (I)	33 985	31 961	TOTAL (I)	37 757	36 092
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS		
ACTII CIRCOLARI					
			Provisions pour risques	112	9
CREANCES			Autres provisions	241	224
CREANCES			TOTAL (II)	353	233
Clients	59	69			
			DETTES		
Cofinancements	_	115	CCA - Actionnaires	10	4
			Actionnaire - SIDIGestion	10	10
Avances sur portefeuille	672	908	CCA - Fonds de garantie (FID) ¹	4 741	4 741
Produits à recevoir	380	28	CCA - Personnes morales	874	874
Autres créances	10	3	CCA - Personnes physiques	335	335
	-		Emprunts ²	3 739	2 711
			Autres dettes financières ³	820	452
			Sous-total Dettes à long terme	10 529	9 126
TRÉSORERIE			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90	75
Valeurs mobilières de placement	9 100	9 298	Dettes fiscales et sociales	389	431
valears mobilieres de placement	3 100	J 230	Dettes fiscales et sociales		+51
Disponibilités	5 767	5 409	Investissements à réaliser en 2021	622	581
Caisse	4	8	Autres dettes	19	573
			Sous-total Dettes courantes	1 122	1 660
COMPTES DE REGULARISATION			COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	23	23	Produits constatés d'avance	350	722
Ecart de conversion Actif	112	9	saaris constates a avance		, , , ,
TOTAL (II)	16 126	15 872	TOTAL (III)	12 001	11 508
TOTAL GENERAL (I à II)	50 111	47 833	TOTAL GENERAL (I à III)	50 111	47 833

Avances Codesarrollo (Equateur) et Phileol (Madagascar)

La trésorerie de la SIDI se compose notamment :

- du FID (4,6 M€)
- de l'enveloppe de garantie BNP (700 K€ pour le financement de garanties)
- des fonds d'assistance technique de FEFISOL et FIFAD (374 K€)
- des comptes courants en France et à l'étranger, euros, dollars, monnaies locales (2,3 M€)

Le reste est placé sur des produits d'épargne, ce qui permet à la SIDI de faire face aux demandes de financement avec souplesse et rapidité.

> 1 - « Fonds d'Incitation au Développement » : réserve abondée par le CCFD-Terre Solidaire et une Congrégation pour couvrir les principaux risques liés au métier d'investisseur solidaire de la SIDI

> 2 - Dont **3,5** millions issus de fonds d'épargne salariale solidaire

> 3 - Ligne de crédit ouverte auprès de Banca Etica dans le cadre d'une coopération en faveur de partenaires SIDI au Mali.

Compte de Résultat au 31/12/2020 En milliers d'euros

	2020	2019	1
Produits d'exploitation			
Prestation CCFD - Terre Solidaire	881	923	Contribution du CCFD-Terre Solidaire (liée aux revenus du Fonds Commun de Placement « faim et développement ») pour financer les activités d'accompagnement
Prestations - autres	230	287	Mandat de gestion du fonds FEFISOL assumé par la SIDI
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	240	192	
Cofinancements - Facilité AT FEFISOL	270	171	Montants engagés en 2020 pour l'appui aux partenaires réalisé par FEFISOL
Sous total : Chiffre d'affaires	1 621	1 573	1
Produits du portefeuille (jetons de présence, commissions)	106	93	7
Refacturation de charges	8	19	7
Autres produits d'exploitation	25	61	
Reprise de provisions d'exploitation	-	8	7
Total des produits d'exploitation	1 760	1 755	1
Charges d'exploitation			1
Frais de personnel	1 852	2 008	7
Frais de missions suivi/accompagnement	63	298	1
Prestations externes	214	279	7
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	240	187	Concerne le projet FIFAD (cf. p. 25)
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	271	172	Correspond aux « cofinancements AT FEFISOL » constatés en produits
Autres charges d'exploitation	187	271	
Taxes et versements assimilés	134	135	
Dotations aux amortissements	37	24	
Dotations aux provisions d'exploitation	17	8	
Total des charges d'exploitation	3 015	3 383	Dont 1 887 K€ de charges liées aux partenariats
Résultat d'exploitation	-1 255	-1 628	
Produits financiers			1
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	806	704	7
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 149	877]
Revenus de placements	103	305	Revenus des placements de trésorerie et du «Fonds d'Incitation au Développement»
Gains de change sur le portefeuille	5	22	
Gains de change (autres)	4	65	
Reprise de provisions sur le portefeuille	66	438	
Total des produits financiers	2 134	2 411	_
Charges financières			
Intérêts sur emprunts	84	50	_
Pertes de changes sur le portefeuille	181	120	
Pertes de change (autres)	22	4	
Pertes liées au portefeuille (radiations)	0	357	_
Pertes cession Valeurs Mobilières de Placement	24	54	_
Dotation provisions portefeuille (FID)	307	208	Contribution SIDI au « Fonds d'Incitation au Développement »
Dotation provisions portefeuille (hors FID)	250	40	_]
Total des charges financières	869	833	_
Résultat financier	1 265	1 578	
Produits exceptionnels	-	1 251	7
Charges exceptionnelles	-	-]
Résultat exceptionnel	-	1 251	1
Impôts sur le résultat	-	-]
Résultat net	10	1 201	l

Tableau des partenariats

	PAYS	PARTENAIRE	TYPE	FINANCEMENT SIDI EN 2020 (€)	PORTEFEUILLE SIDI AU 31/12/2020 (€)
Z	Bassin Méd.	COOPMED	Instit. de refinancement		500 000
ÜЩ	Liban	ALMAJMOUA	Institution de Microfinance		876 501
$_{7}$ $_{2}$		FTTL	Entreprise sociale (Agriculture)		346 423
Bassin Méd. Liban Z Y Y Maroc Y A Haroc Y		AL AMANA	Institution de Microfinance		16 354
S		ATTADAMOUNE	Institution de Microfinance	500 000	500 000
BA TE	Palestine	ACAD FINANCE	Institution de Microfinance		691 308
		ASALA	Institution de Microfinance		
Ш		DAMAN	Instit. de refinancement		104 497
2	Tunisie	BENI GHREB	OP (Maraichage / Fruits)	368 333	368 333
	rumsie				
		ENDA TAMWEEL	Institution de Microfinance	523 K€ (non décaissés au 31/12)	1 393 373
	Amérique Centrale	SICSA	Instit. de refinancement		1 313 715
	Bolivie	IMPRO	Institution de Microfinance		537 105
ES ES		SEMBRAR SARTAWI	Institution de Microfinance	463 431	1 480 328
ET CARAÏBES	Chili	FINANCOOP	Institution de Microfinance		153 954
<u>\d</u>	Colombie	CENCOIC	OP (Café)		
Ϋ́		CONSOLIDAR	Institution de Microfinance		100 220
Ö	Equateur	BANCOSOLIDARIO	Institution de Microfinance		165 355
E		CAAP	Instit. de refinancement		
ш		CODESARROLLO	Institution de Microfinance	512 369	2 028 438
岁		COPROBICH	OP (Céréales / Oléagineux)	169 330	169 330
Ē	Haïti	FONMSOEAM COOPCAB	OP (Cacao)		273
΄ ζ	Haiti	FECCANO	OP (Café) OP (Cacao)	136 886	
		KNFP	Promoteur de Muso	130 860	
5		KOFIP	Promoteur de Muso		
AMÉRIQUE LATINE	Nicaragua	Financiera FDL	Institution de Microfinance		1 953 015
ద	Pérou	CAFE PERU	Entreprise sociale (Café)	667 699	1 140 807
作		CREDIFLORIDA	Institution de Microfinance		244 980
2		FORTALECER	Instit. de refinancement		455 188
		PROEMPRESA	Institution de Microfinance		1 137 438
OPE	Kosovo	KRK	Institution de Microfinance		479 977
EUROP	Moldavie	MICROINVEST	Institution de Microfinance		187 062
ASIE	Asie du Sud-Est	PHITRUST ASIA	Instit. de refinancement	99 427 € (non décaissés au 31/12)	99 427
	Laos	FONDS COOPERATIF	Institution de Microfinance		153 476

* Nouveau partenaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Production : SIDI - 12 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris - Tel : 01 40 46 70 00 - Mail : info@sidi.fr

Directeur de la publication : Dominique Lesaffre | Rédaction : Laurent Chéreau et Clara Michon

Conception graphique: Clara Michon | Photos SIDI | Photos couverture et pp. 2,3,8,12,14,21,23: Agence Godong

Illustrations : Freepik et Agence Galilée |

SUBSAHARIENNE
FRIQUE

PAYS	PARTENAIRE	TYPE	FINANCEMENT SIDI EN 2020 (€)	PORTEFEUILLE SIDI AU 31/12/2020 (€)
Afrique de l'Est (Ouganda, Kenya, Tanzanie)	SOLUTI	Instit. de refinancement		7 806 219
Continent	FEFISOL	Instit. de refinancement		4 145 000
	MAIN	Réseau		
Afrique du Sud	SMALL ENTERPRISE FOUNDATION	Institution de Microfinance		86 207
Bénin	RENACA	Institution de Microfinance		243 918
Burkina Faso	ASIENA	Institution de Microfinance		
	GEBANA BF	OP (Maraichage / Fruits)	300 000	
	PAMF BURKINA	Institution de Microfinance		
	PRODIA	Institution de Microfinance	533 572	533 572
	SINCO SINERGI BURKINA FASO	Entreprise sociale (Energies)	76 225	34 486
	UBTEC USTERNAL PASO	Instit. de refinancement Institution de Microfinance	76 223	152 449
	VIIM BAORE	OP (Céréales / Oléagineux)		
Burundi	CAPAD	Promoteur de Muso		
Sur arrai	COPED	Promoteur de Muso		
	ISHAKA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		43 842
	SOCOPA	Entreprise sociale (céréales)		
Cameroun	CECAW	Institution de Microfinance		
Congo	CAPPED	Institution de Microfinance		
Côte d'Ivoire	ECAM	OP (Cacao)	230 000	230 000
	SOCOOPACDI	OP (Cacao)	200 000	200 000
Ethiopie	BUUSAA GONOFAA	Institution de Microfinance		174 355
	HARBU	Institution de Microfinance		139 351
Guinée	CRG	Institution de Microfinance		171 576
	WOKO	OP (Café)		14 314
Madagascar	NUTRIZAZA	Entreprise sociale (nutrition)		107 455
	PHILEOL	Entreprise sociale (Oléagineux)		44 814
	SIPEM	Institution de Microfinance		272 927
	UCLS	OP (Cacao)	400 000	
	VAHATRA	Institution de Microfinance		
Malawi	MLF MALAWI	Institution de Microfinance		
Mali	AOPP	OP (Céréales / Oléagineux)		
	BMS SA	Instit. de refinancement		552 469
	KAFO JIGINEW	Institution de Microfinance		1 033 685
	NYESIGISO	Institution de Microfinance	304 899	304 899
Mozambique	CONFIANÇA	Institution de Microfinance		280 443
	IKURU	OP (Céréales / Oléagineux)		123 688
Niger	ACEP NIGER	Institution de Microfinance	152 449	389 592
	FCMN-NIYA	OP (Maraichage / Fruits)		189 472
	FUCOPRI	OP (Céréales / Oléagineux)	150 162	
	SINERGI	Instit. de refinancement		125 770
	TAANADI	Institution de Microfinance		56 716
Ouganda	CENTENARY BANK	Institution de Microfinance		430 706
	KATERERA	OP (Céréales / Oléagineux)		128 420
Pán Dámos Cours	SEMULIKI	OP (Cacao)		114 191
Rép. Démoc. Congo	COOCEC	Institution de Microfinance		17 645
	COOCEC	Instit. de refinancement OP (Café)	91 740	
	EALE	Promoteur de Muso	31740	
	KALUNDU	Institution de Microfinance		
	KAWA KABUYA	OP (Café)		20 151
	MUSO BUKAVU	Promoteur de Muso		
	MUSO UVIRA	Promoteur de Muso		
	MUUNGANO	OP (Café)	129 415	65 231
Rwanda	BUHANGA	OP (Café)		2 926
	KOPAKAMA	OP (Café)	320 309	120 683
Sénégal	KAYER	Entreprise sociale (Energies)		22 868
	PAMECAS	Institution de Microfinance		461 538
	SEN'FINANCES	Instit. de refinancement		
Tanzanie	BIOTAN	OP (Céréales/Oléagineux)	300 000	300 000
	MUCOBA	Institution de Microfinance		89 825
	MVIWAMBI	OP (Café)		113 724
	YETU	Institution de Microfinance		435 800
Тодо	ASSILASSIME	Institution de Microfinance		304 898
	FECECAV	Institution de Microfinance		30 802
	GEBANA TOGO	OP (Céréales / Oléagineux)	300 000	300 000
	UCMECS	Institution de Microfinance		
	WAGES	Institution de Microfinance		
Zambie	FOREST FRUITS	OP (Miel)	337 041	337 041
Zimbabwe	UNTU	Institution de Microfinance		

La SIDI est membre des réseaux d'acteurs suivants :















